

OPALE



L'électricité renouvelable
composée d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE: pierre possédant une teneur en eau
particulièrement élevée pour une
matière minérale.*

TOPAZE



L'électricité renouvelable
composée de solaire local et
d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE: les anciens Egyptiens disaient que
la topaze était colorée du reflet doré de Ra,
le puissant dieu du soleil.*

AMBRE









L'électricité renouvelable
composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE: son appellation grecque « élektron »
est à l'origine du terme « électricité », suite à
la découverte par Thalès de ses propriétés
électrostatiques.*

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh)

		Prix hors TVA	Prix TVA comprise	
	SED PME Haut tarif Bas tarif		16,33 13,13	17,59 14,14
	TOPAZE 	SED PME Haut tarif Bas tarif		18,03 14,83
	SED PME Haut tarif Bas tarif		16,23 13,03	17,48 14,03

Notre complément 100% solaire local

AMBRE



L'électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 17.- (HT)

Votre électricité en détails

Energie		SED PME
 OPALE	Haut tarif	7,38
	Bas tarif	5,42
 TOPAZE	Haut tarif	9,08
	Bas tarif	7,12
 MES	Haut tarif	7,28
	Bas tarif	5,32
Réseau		BT2
Utilisation du réseau	Haut tarif	4,95
	Bas tarif	3,71

SED PME
BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est comprise entre 20'000 et 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Swissgrid SA - Services systèmes	0,24
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30
PCP ²⁾	1,46

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Puissance CHF	Hors TVA	9,00/kW/mois
	TVA comprise	9,69/kW/mois
Prix de mesure de la puissance CHF	Hors TVA	300,00 / année
	TVA comprise	323,10 / année
Energie réactive*	Hors TVA	4,10 cts/kVarh
	TVA comprise	4,42 cts/kVarh

*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les arrêtés et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous: www.develier.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année. Le règlement peut être effectué au moyen d'un bulletin de versement.

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'émolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables. Retrouvez la base légale sur www.develier.ch, en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kwh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kwh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,56 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,70 cts/kwh
PCP - Efficacité énergétique, développement durable et énergies renouvelables	0,20 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



Service électrique de Develier
Rue de l'Eglise 8
2802 Develier
032 422 15 15
administration@develier.ch
www.develier.ch